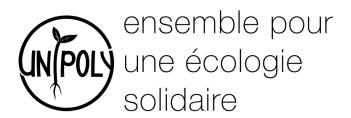
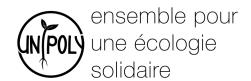
Demande de Remboursement

Prénom NOM :
NPA, Localité * :
IBAN * :
Date de la demande :
Pôle d'activité :
Motif:
100 vinyles, 60 CDs, 2 lampes, foulard, draps
Montant(CHF):
Signature:
*Si ce n'est pas votre première demande, ces champs ne sont pas obligatoires. <3







Décoration achetée en friperie pour la Nuit de la Fripe

Afin de garantir la qualité de ses activités, l'association Unipoly permet à ses membres de faire des dépenses en espèces au nom de l'association. Le montant est alors préparé sous forme d'enveloppe ou de fond de caisse et la différence des montants initiaux et finaux est alors justifiée par diverses pièces justificatives qui doivent être fournies à la trésorerie générale de l'association. Ces pièces justificatives doivent prouver que les dépenses ont bien été engagées afin d'aider l'association dans son but

Le document présent témoigne d'une irrégularité dans les pièces justificatives présentées pour les dépenses engagées sous le nom « Décoration achetée en friperie pour la Nuit de la Fripe ». Dans de tels cas, et en l'absence de directives précises sur les mesures à prendre, le présent formulaire sert de confirmation quant à la nature et le but des dépenses engagées sous le nom «Décoration achetée en friperie pour la Nuit de la Fripe ».

Par leur signature du document présent, Ayumi Alexis membre d'Unipoly association pour laquelle lesdites dépenses ont été engagées, et Clara Tavernier, secrétaire général·e de l'association Unipoly, confirment que les dépenses engagées sous le nom « Décoration achetée en friperie pour la Nuit de la Fripe » l'ont été dans le but de servir l'association et de ce fait doivent être sujettes à un remboursement.

Descriptif des objets présents dans l'ensemble des pièces justificatives pour la dépense:

- 1. Achats de 100 vinyles, 60 CDs, 2 lampes, foulard, draps
 - (a) Pour un total de 60 CHF
 - (b) Dépense engagée par Ayumi Alexis.

La trésorerie générale de l'association Unipoly reconnait ainsi devoir la somme de **60** CHF à Ayumi Alexis.

Le 17.04.2023 à Lausanne.

Le·la membre d'Unipoly

Ayumi Alexis:

Le·la secrétaire général·e d'Unipoly

Clara Tavernier :